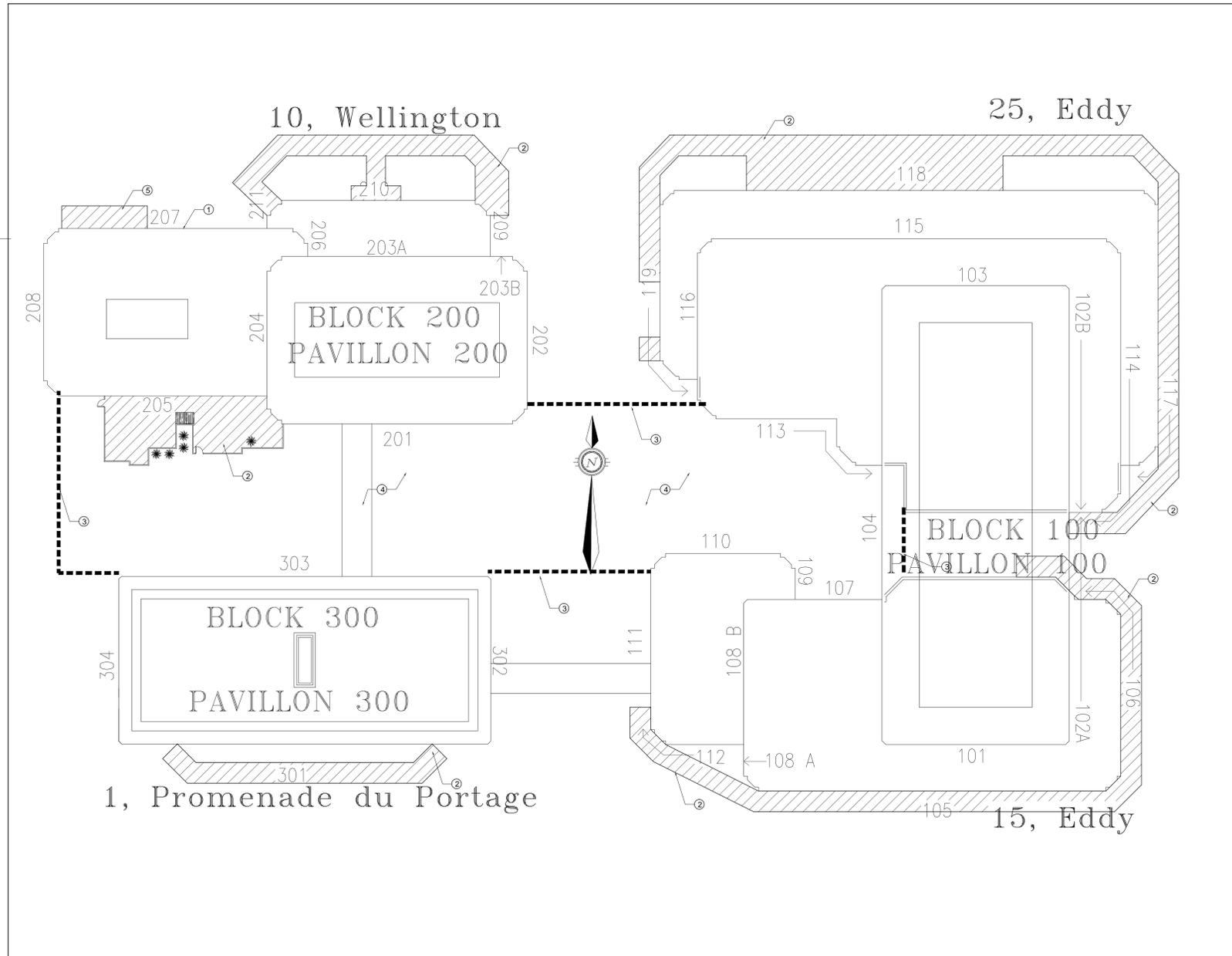


LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE MASONRY REPAIRS TRAVAUX DE RÉPARATION DE LA BRIQUE

15-25, Rue Eddy St. - 10, Rue Wellington St. - 1 Promenade du Portage, Hull (Québec)



NOTES GÉNÉRALES	GENERAL NOTES
<p>1 RÉALISER LES TRAVAUX ET LES INSPECTIONS EN TROIS (2) PHASES. SE REPORTER AUX DOCUMENTS POUR AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS. PRÉVOIR UN PRIX DISTINCT POUR LES TRAVAUX DE LA PHASE 3 SEULEMENT. LA PHASE 3 NE FAIT PAS PARTIE DU CONTRAT.</p> <p>TRAVAUX D'INSPECTION ET DE REMPLACEMENT DE LA BRIQUE</p> <p>2 TRAVAUX DE LA PHASE 1 (EN SÉQUENCE) : FAÇADES (ÉTÉ 2015) 207, 208, 202, 203B, 203A, 206, 211, 210, 209, 106, 105, 108A, 117, 118 L'INSPECTION DES FAÇADES 207 ET 208 DEVRA ÊTRE RÉALISÉE AVANT D'ENTREPRENDRE LES TRAVAUX INITIAUX DE RÉPARATION DE LA BRIQUE.</p> <p>3 TRAVAUX DE LA PHASE 2 (EN SÉQUENCE) : FAÇADES (ÉTÉ 2016) 111, 112, 302, 301, 304, 119, 114, 115, 116, 101, 102A, 102B, 103</p> <p>4 TRAVAUX DE LA PHASE 3 (EN SÉQUENCE) : FAÇADES (ÉTÉ 2017) PRÉVOIR UN PRIX DISTINCT POUR LES TRAVAUX D'INSPECTION ET DE RÉPARATION DE CE QUI SUIT : 205, 201, 204, 107, 108B, 109, 110, 104, 113 ET 303.</p> <p>5 L'ENTREPRENEUR DEVRA PRENDRE DES DÉMARCHES AVEC UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE, POUR LUI FAIRE FAIRE DES INSPECTIONS RÉGULIÈRES ET CE, DE TOUTES LES ÉLÉVATIONS COMPRISSES DANS LE PLAN DE MISE EN PHASES. PRÉVOIR UNE POSSIBILITÉ D'ACCÈS PAR UN REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE À CHAQUE OUVRAGE DE SURBAISSEMENT D'ÉCHAFAUDAGE VOLANT. AU COURS DE CES INSPECTIONS, UN OPÉRATEUR D'ÉCHAFAUDAGE VOLANT À L'EMBAUCHE DE L'ENTREPRENEUR SE DEVRA D'ACCOMPAGNER LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. L'ENTREPRENEUR SE DEVRAIT D'ANTICIPER : AUX ÉLÉVATIONS 207 ET 208 : UNE (1) OU DEUX (2) INSPECTIONS À L'EMPLACEMENT DE CHAQUE ENSEMBLE DE SURBAISSEMENT PAR ÉCHAFAUDAGES VOLANTS, AVEC UNE DURÉE COMBINÉE MOYENNE ET TOTALE DE TROIS (3) HEURES PAR SURBAISSEMENT EN ÉCHAFAUDAGE VOLANT.</p> <p>À TOUTES LES AUTRES ÉLÉVATIONS : UNE MOYENNE DE HUIT (8) HEURES PAR SEMAINE ET CE, À DES FINS DE RÉVISIONS PÉRIODIQUES.</p>	<p>1 WORK AND INSPECTIONS TO BE COMPLETED IN TWO (2) PHASES. REFER TO BID DOCUMENTS FOR DETAILS. PROVIDE SEPARATE PRICE FOR THIRD PHASE WORK ONLY. PHASE THREE (3) NOT IN CONTRACT.</p> <p>BRICK INSPECTION AND REPLACEMENT</p> <p>2 PHASE 1 WORK (IN SEQUENCE) : FACADES (SUMMER 2015) 207, 208, 202, 203B, 203A, 206, 211, 210, 209, 106, 105, 108A, 117, 118 INSPECTION OF FACADES 207 AND 208 TO BE DONE PRIOR TO INITIAL BRICK REPAIRS.</p> <p>3 PHASE 2 WORK (IN SEQUENCE) : FACADES (SUMMER 2016) 111, 112, 302, 301, 304, 119, 114, 115, 116, 101, 102A, 102B, 103</p> <p>4 PHASE 3 WORK (IN SEQUENCE) : FACADES (SUMMER OF 2017) PROVIDE SEPARATE PRICE FOR INSPECTION AND REPAIR OF 205, 201, 204, 107, 108B, 109, 110, 104, 113, AND 303</p> <p>5 THE CONTRACTOR SHALL PROVIDE FOR REGULAR INSPECTIONS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE OF ALL ELEVATIONS INCLUDED IN THE PHASING PLAN. PROVIDE FOR ACCESS BY A DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE TO EACH SWING STAGE DROP, INCLUDING ONE (1) OF THE CONTRACTOR'S SWING STAGE OPERATORS TO ACCOMPANY THE DEPARTMENTAL REPRESENTATIVE DURING THE INSPECTIONS. THE CONTRACTOR SHOULD ANTICIPATE AT ELEVATION 207 & 208: ONE (1) TO TWO (2) INSPECTIONS AT EVERY SWING STAGE DROP, WITH A TOTAL COMBINED AVERAGE TIME OF THREE (3) HOURS PER SWING STAGE DROP.</p> <p>AT ALL OTHER ELEVATIONS: AN AVERAGE OF EIGHT (8) HOURS PER WEEK FOR PERIODIC REVIEW.</p>

NOTES DU DESSIN	DRAWING NOTES
<p>① ZONE INITIALE DE TRAVAIL DONT LA PRIORITÉ EST LA PLUS PRESSANTE OU LA PLUS ÉLEVÉE. TRAVAUX À RÉALISER AVANT TOUTES LES AUTRES FAÇADES DU BÂTIMENT. SE REPORTER AUX ANNOTATIONS GÉNÉRALES CI-DEVANT.</p> <p>② CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PROTECTION ET À BÂTIS EN ACIER.</p> <p>③ CONSERVER LES BARRIÈRES EXISTANTES DE PALISSADE.</p> <p>④ GARDER LA SUPERFICIE DE LA COUR INACCESSIBLE AU GRAND PUBLIC.</p> <p>⑤ BARRIÈRES ÉVENTUELLES DE PROTECTION, À BÂTIS EN ACIER. NON INCLUSES AU PRÉSENT CONTRAT.</p>	<p>① INITIAL HIGHEST PRIORITY WORK AREA TO BE COMPLETED PRIOR TO ALL OTHER BUILDING FACES REFER GENERAL NOTES ABOVE</p> <p>② EXISTING STEEL FRAMED PROTECTION BARRIERS, TO REMAIN.</p> <p>③ EXISTING HOARDING BARRIERS, TO REMAIN.</p> <p>④ COURTYARD TO REMAIN INACCESSIBLE TO PUBLIC</p> <p>⑤ FUTURE STEEL FRAMED PROTECTION BARRIERS, N.I.C.</p>

LEGEND / LÉGENDE
<p>----- AREAS TO CLOSE OFF WITH BARRICADES AND CAUTION TAPE DURING WORK</p> <p>ZONES D'INTERDICTION DE TOUTE CIRCULATION ET CE, PAR LE MONTAGE DE BARRIÈRES ET DE RUBAN D'AVERTISSEMENT AU COURS DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX.</p> <p>EXISTING OVERHEAD PROTECTION TO REMAIN</p> <p>CONSERVER LES TRAVAUX EXISTANTS DE PROTECTION EN HAUTEUR.</p>

KEY PLAN / PLAN CLÉ

Publics Works and Government Services Canada / Travaux publics et services gouvernementaux Canada

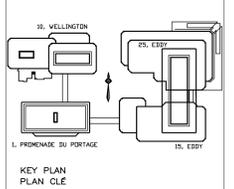
Canada

National Centre of Expertise
Architectural and Engineering Services
Real Property Services Branch

Centre d'expertise nationale
Services d'architecture et génie
Direction générale des services immobiliers

Cleland Jardine Engineering Limited
580 TERRY FOX DRIVE, SUITE 200
KANATA, ONTARIO K2L 4B9
TEL: (813)591-1533 FAX: (813)591-1703
EMAIL: mail@clelandjardine.com

COLE+Associates ARCHITECTS INC.



KEY PLAN / PLAN CLÉ

PROFESSIONAL ASSOCIATION OF ARCHITECTS OF ONTARIO

DAVID COLE
ARCHITECT
LICENCE 3712

revision	date
04	03/25/2015
03	03/25/2015
02	03/16/2015
01	02/13/2015

LES TERRASSES DE LA CHAUDIÈRE
25, EDDY
HULL (QUÉBEC)

DESIGNED / CONÇU	DATE
DESIGNED	Mar 2015
Drawn By / Dessiné par	B. HALDENBY
Reviewed By / Examiné par	DAVID COLE
Approved By / Approuvé par	DAVID COLE
Tender / Soumission	JAMES BRUCE
Project no. / N° du projet	R.068114.011
Drawing no. / N° du dessin	A-100